

HOTELLERIE/TOURISME : La Région BFC débloque 7 M€ pour aider l'hébergement touristique

En plus d'avoir annoncé des mesures financières pour inciter les habitants de Bourgogne - Franche-Comté à consommer de nouveau dans l'industrie touristique locale, la [REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE](#) débloque une enveloppe de 7 M€ au total pour venir directement en aide aux hébergements touristiques. Elle se concrétisera par une aide de 3.000 € pour les meublés de tourisme et les chambres d'hôtes, et de 5.000 € pour les hôtels, campings. Cette aide est conditionnée à plusieurs critères d'éligibilité : baisse d'au moins 50 % du CA cumulé entre mars-avril 2019 et mars-avril 2020, CA minimum de 24.000 € pour les meublés et les chambres d'hôtes, structures jusqu'à 50 salariés. La Région travaille également sur un projet de création d'une foncière qui pourrait financer des projet de créations ou extensions immobilières. Ce projet sera présenté lors de la réunion plénière du conseil régional, fin juin. <https://www.bourgognefranchecomte.fr/>